

Radios locales sur le web : nouveaux acteurs, nouveaux territoires. L'exemple de Radio FreeDom (La Réunion)

Bernard Idelson

Radios locales sur le web : nouveaux acteurs, nouveaux territoires
L'exemple de Radio FreeDom (La Réunion)

Bernard IDELSON

Maître de conférences
Laboratoire LCF-UMR 8143 – CNRS
Université de La Réunion
15, avenue René Cassin – BP 751 –
F - Saint-Denis Messag Cedex 9
Téléphone : 0692 86 18 35
courriel : bernard.idelson@univ-reunion.fr

Mots clés : Radio locale, Internet, journalisme ordinaire, territoires de l'information.

Les dispositifs techniques en ligne permettraient à de nouveaux acteurs « ordinaires » et délocalisés, auditeurs et animateurs, de prendre part à la production de l'information, en dehors du groupe légitime des journalistes de radio. Au sein de nouveaux territoires d'émission se co-construirait ainsi une information de proximité, du quotidien, et parfois de l'intime. Cette parole ordinaire – amplifiée par l'intervention des auditeurs à partir de leur téléphone mobile - se déclinerait sur un mode interactif, non officiel, mêlant sphères privée et publique. Dans le même temps, l'élargissement de l'audience grâce à la réception sur Internet, modifierait les stratégies économiques, les modèles et les contenus éditoriaux. Notre contribution propose de questionner les deux axes de cette hypothèse, en ayant recours à une analyse socio-historique du changement de la sphère médiatique locale, à travers l'exemple d'une radio réunionnaise à large audience, Radio FreeDom, dont le credo est d'ouvrir sa « libre antenne » à chaque Réunionnais, de l'île ou du Monde... Il faut cependant préciser que la matrice de cette radio a reposé – dès sa création - sur le principe (classique) de réciprocité entre émetteur et récepteur adapté depuis plusieurs décennies dans de nombreux pays, par exemple du continent latino-américain (le Brésil compte à lui seul 30 000 radios communautaires), (Cheval, 2008 : 25).

La question centrale abordée sera donc celle de la médiatisation radiophonique d'une parole ordinaire émanant d'une communauté locale *ultramarine,* et qui franchit justement les limites insulaires grâce à Internet. Il s'agit d'une extension territoriale de ce que l'on pourrait désigner comme une *pratique sociale* constituée par des « comportements plus ou moins ritualisés » (Veron, 1989 : 113) caractérisés par un mode de parole propre à une société créole d'interconnaissance (Watin, 2001).

1) Acteurs ordinaires de la radio

On s'intéresse à des acteurs de la radio, distincts du groupe des journalistes professionnels, et qui s'approprient l'activité informative dans des formats éditoriaux inspirés à certaines tranches horaires du modèle journalistique (bulletins, flashes d'information, directs, revue de presse, etc.). Leur pratique qui se situe en dehors de la sphère légitime du journalisme est celle d'acteurs « ordinaires » de l'information au sens où Michel de Certeau et Luce Girard (1983) définissent la culture ordinaire qu'ils opposent à la culture de masse.

Ces auteurs montrent que face à l'homogénéisation de la culture de masse imposée par des producteurs, se dessine une pluralité d'usages « ordinaires » de la part de consommateurs multiples déployant des pratiques singulières de consommation.

On trouve déjà trace de cet *ordinaire du journalisme* dans la presse d'opinion de l'ancien

régime, dans les journaux de partis du XIXe siècle, ou dans les espaces classiquement réservés aux lecteurs ou aux auditeurs. Mais ces nouvelles formes d'expression se développent avec les radios communautaires, les blogs, les webzines et autres wikis.

En contrepoids de médias plus institutionnalisés, ces nouveaux espaces médiatiques pourraient être comparés à ces « lieux d'usage et de pratiques concrètes (...) où se confortent (...) les stratégies de divers décideurs et responsables avec les tactiques des usagers et des citoyens ordinaires » comme les définit Olivier Chantraine (1996 : 8). Cet auteur se réfère également à Michel de Certeau, en évoquant des espaces publics de la vie ordinaire constitués par des lieux physiques tels que la poste, la commune, le campus, le stade, la rue, etc. Sur le net, comme sur les ondes, une parole ordinaire circulerait ainsi, parole cependant soumise à des cadres propres à l'usager.

À Radio FreeDom, des acteurs ordinaires interviennent à l'antenne, en fonction de différents formats qui s'inspirent ou qui s'éloignent des grilles d'une radio généraliste classique. Dans cette étude de cas, on repère trois figures d'acteurs producteurs d'information : les animateurs-salariés, les correspondants et les auditeurs ; les deux dernières catégories se situant davantage dans cette sphère de parole singulière. Les salariés de la radio se présentent comme des animateurs, parfois comme des « animateurs-journalistes » : ils évoluent dans une « salle de rédaction » et se révèlent présents en permanence dans la production d'animation et/ou d'information. Les correspondants de la radio sont des auditeurs qui participent bénévolement à la couverture d'événements sur le terrain, le plus souvent à l'aide de leur téléphone mobile. Les auditeurs sont encouragés par les animateurs à intervenir à tout moment pour donner soit des informations (radio guidage, événement météorologique, faits divers), soit leur opinion (réactions sur tel ou tel fait d'actualité), ou encore pour faire part d'un problème quotidien (vol de voiture, perte de clef, litige avec un commerçant ou une administration) voire d'une situation de détresse (disparition d'un proche, maladie, hospitalisation, logement, etc.). Une parole *commune* circule dans les différents formats d'émission, celle de l'expression de tout un chacun, celle des soucis liés à la vie quotidienne ou à des événements plus graves. Les propos des intervenants sont alors repris, réinvestis dans des formats journalistiques (par exemple lors des journaux ou des flashes) pour constituer la trame informative des sujets diffusés. Les auditeurs sont ainsi appelés à co-construire de l'information et sont « incités à prendre position » au sens où Daniel Dayan et Elihu Katz (1996 : 130) l'entendent pour les publics de télévision. Dans ce dispositif médiatique éminemment interactif, il s'agit d'observer ce public « ordinaire » (qui s'exprime dans la langue et selon des codes qui lui sont propres) et de voir si les Tic modifient la place de ces acteurs périphériques dans la production de l'information.

Avec la diffusion des programmes sur Internet, on peut supposer que les frontières de l'audience s'élargissent considérablement au sens géographique du terme, même si le centre d'intérêt constitué par celui d'une radio locale reste, *a priori*, celui d'une communauté d'auditeurs reliée par le vécu, l'expérience, ou les liens familiaux au territoire couvert originellement.

2) Médias locaux et Internet

Les premiers travaux sur la rencontre entre les médias de proximité et leurs potentiels de développement offerts par Internet datent de plus d'une décennie. Depuis, la question des territoires de diffusion, des flux et des audiences, qui ne seraient plus circonscrits à des espaces limités définis (local, national, international) a maintes fois été posée. Elle est liée à celle du modèle économique mis en œuvre (ou rêvé dans un dessein techniciste) par les promoteurs de

médias qui ont investi dans les Tic. Dans un ouvrage collectif consacré au paysage médiatique régional à l'ère électronique (Damian *et al*., 2001), plusieurs chercheurs ont pu montrer qu'au-delà des discours utopiques annonçant des mutations d'un nouveau journalisme numérique, les transformations s'effectuaient selon des stratégies propres, l'expérience et l'expertise des acteurs traditionnels de l'information locale servant de protection contre les nouveaux entrants.

Dans le précédent colloque EUTIC , nous avons tenté de décrire comment les promoteurs de l'information locale réunionnaise adoptaient également des postures d'adaptation, avec des formules éditoriales parfois « tâtonnantes», à la recherche de niches de rentabilité (Idelson, 2008). Les responsables de PQR (Presse Quotidienne Régionale) évoquaient la crédibilité de leur production par rapport à un ancrage territorial revendiqué. Le même thème d'implantation dans le territoire local apparaît dès lors qu'est évoquée la diffusion sur le web des radios locales.

Le rapport – quasi anthropologique – à l'espace des lecteurs, téléspectateurs, et/ou auditeurs locaux, les situe dans une communauté de réception qui, jusque-là, était cantonnée à un lieu géographique aux contours précis. « La territorialité posée (imposée ?) par les médias qui se définissent comme locaux ou régionaux fait inévitablement écho à une relation intime entre une catégorie cognitive (l'espace) et le mécanisme identitaire (du je au nous) » (Pélissier, 2001 : 96). Le journal local aurait toujours exercé une fonction de lien de cette communauté environnante (Mathien, 1989 : 49), rôle social des médias qu'Abraham Moles (1986) décrit en parlant d'une loi de la proxémique : parler du quotidien, de la proximité des consommateurs des médias. En réalité cette proximité peut être entièrement indépendante du territoire de diffusion, y compris dans les médias traditionnels, comme pour la presse spécialisée. Le sentiment d'appartenance à un territoire peut être le fait d'un groupe social qui s'investit dans un espace plus idéel que matériel. L'espace public, écrivait Jean-François Tétu dès 1995, est « un espace symbolique forcément distinct du territoire de diffusion, [fait] des savoirs et des représentations qui le constituent comme espace symbolique » (1995 : 291). Les promoteurs des médias locaux (comme ceux de la PQR) vont tenter de faire correspondre cet espace public à leur territoire de diffusion.

Avec la mise en ligne des contenus, cette revendication d'un ensemble collectif identitaire lié au territoire est restée présente chez les acteurs des médias locaux, comme dans le discours des élus locaux vantant la démocratie locale (Wolton, 2000). La diffusion sur le web des contenus éditoriaux au-delà des frontières géographiques de la distribution ou de la diffusion traditionnelles semble même la renforcer. Cette conception, cette représentation de nouveaux lecteurs, téléspectateurs, auditeurs, bref d'un public étendu – fantasmé ? – par les producteurs, repose en partie sur le phénomène de mouvements massifs et récents de populations sur la planète. Dans certains pays, ou régions comme les DOM, ce mouvement se traduit par un processus de *diasporisation* observée plutôt à destination des pays les plus développés. Avec les nouvelles possibilités de diffusion, les médias locaux s'adressent aussi à des communautés originellement issues du territoire local, mais qui peuvent être diluées dans un ailleurs emblématique. C'est le cas de La Réunion où, du fait de la situation d'insularité, les médias illustrent bien cette « restructuration du rapport entre communication et territoire, entre le lien et le lieu, entre l'ici et l'ailleurs » (Simonin, 1994).

Avec Appadurai (2001), on peut de même interroger cette notion de *mondialisation du local* qui n'est plus constitué par un territoire physique, fut-il insulaire, mais par une représentation, une conception encore une fois idéelle, d'un espace culturel revendiqué.

À ce propos, l'étude des radios en France sur la période des trois dernières décennies apparaît particulièrement heuristique concernant le rapport au territoire et à l'espace politique et institutionnel. Les premières radios « libres » constituaient une « revanche du local sur l'État-Nation, dont le rêve universaliste et le nationalisme, transcendé par le principe d'une communauté fondée sur la citoyenneté, étaient confrontés au retour des diversités vécu comme un

risque de divisions, de tentations séparatistes » (Ricaud, 2008 : 47). Il en a été de même, il y a 30 ans dans les DOM, alors sous l'emprise d'un audiovisuel d'État (FR3, puis RFO) qui ne laissait pratiquement aucun espace d'expression aux opposants autonomistes ou indépendantistes, pas plus qu'à « l'homme de la rue » dont la langue maternelle, le créole, était considérée comme subversive face au français (Idelson, 2004). La libéralisation des ondes a alors permis des réappropriations identitaires, culturelles, voire communautaires, engendrant des *mini espaces publics* locaux (Dayan, cité par Ricaud, *idem*).

Avec la mise en onde sur le web, le modèle des premières radios associatives – ou communautaires – se perpétue. Mais ces radios en ligne (comme les webradios) s'adresseraient à présent à un public sans frontière, issu d'un pays sans carte, et qui serait quand même « relié » par une idée commune de la proximité, comme idéal premier du local.

3) Contexte et bref historique de Radio FreeDom

Département français d'outremer (DOM) depuis 1946, au peuplement issu des trois continents européen, africain et asiatique, La Réunion est une île montagneuse de 2512 km^2 située dans le sud-ouest de l'océan Indien à 10 000 km de la métropole. Elle fait partie des Régions Ultrapériphériques Européennes (RUP) instituées par le Traité d'Amsterdam entré en vigueur en 1999. Elle compte 810 000 habitants auxquels il faut ajouter environ 250 000 Réunionnais installés en métropole : dès les années 60, des dispositifs de mobilité ont été initiés par les pouvoirs publics. Mais cette politique d'émigration « forcée » a souvent été remise en cause en raison de son absence d'accompagnement et des mauvaises conditions d'accueil vécues par certains migrants réunionnais (Tal, 1976). Avec le développement des transports aériens, des télécommunications et des aides (par exemple étudiantes), ces dispositifs se sont multipliés et améliorés, sous une forme plus consensuelle.

À partir de la décennie 70, l'île est progressivement dotée de véritables infrastructures correspondant aux standards d'équipement d'un département français. Il s'ensuit un développement reposant sur des transferts de fonds publics qui engendrent une économie basée sur le secteur tertiaire. Durant les trente années suivantes, des mutations profondes et rapides se produisent dans tous les domaines : institutionnels, économiques, sociaux, politiques, et communicationnels.

Après l'arrivée des radios libres en 1981, on assiste à un élargissement de l'espace public médiatique local. La Réunion s'installe « dans une dynamique "communautaire-sociétaire" qui oscille entre référence communautaire endogène puisant ses racines dans son histoire propre et une référence sociétaire exogène "importée" qui s'impose de l'extérieur » (Simonin, 2000 : 298). Ainsi, les auditeurs de Radio FreeDom peuvent évoquer - en français et en créole - leurs préoccupations issues de l'espace social du *kartié* (Watin, 2005 : 120), du voisinage, tout en captant les journaux d'Europe n°1 en direct. L'avènement des radios libres marque en fait la fin d'un régime audiovisuel d'État monolithique et peu enclin à la liberté d'expression. Mais l'émergence de l'espace public médiatique local est ponctuée de ruptures, parfois radicales. C'est dans ce contexte que l'histoire de Radio FreeDom (créée le 14 juillet 1981) puis celle de Télé FreeDom (lancée le 13 mars 1986) se sont inscrites, indissociables de l'histoire du mouvement social réunionnais (Idelson, 2006).

Si Radio FreeDom bénéficie, à son lancement, de la tolérance des gouvernements de la première mandature de François Mitterrand, puis de la légalisation des radios libres, Télé FreeDom restera durant cinq années dans l'illégalité. Ses émissions prendront fin après un litige

de plusieurs épisodes entre son fondateur, le Dr Camille Sudre, et les pouvoirs publics. Des manifestations de soutien réunissent plusieurs milliers de sympathisants. Mais le 24 février 1991, les émetteurs sont saisis sur ordre du procureur de la République, en accord avec le préfet, à la suite d'une plainte du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel - CSA (Ponthus, 1995 : 127).

La nuit suivante, des émeutes s'intensifient occasionnant la mort de huit personnes. Les émetteurs hertziens coupés, le mouvement de soutien et d'action se renforce autour de la radio, qui émet toujours en continu. Ce mouvement poursuit sa progression sur la scène électorale : aux élections régionales de 1992, une liste « Free Dom » obtient 30,80 % des suffrages et Camille Sudre est élu président du conseil régional le 22 mars.

L'antagonisme FreeDom/pouvoirs publics ne s'estompe pas : le 3 août de la même année, la Commission Nationale des comptes de campagne et des financements politiques rejette le bilan financier de la liste Sudre et transmet le dossier au Conseil d'État, arguant que l'utilisation de Radio FreeDom à des fins électorales équivaut à l'achat d'espace de parole, et doit être en conséquence comptabilisée comme tel. Le 7 mai 1993, la plus haute juridiction administrative invalide et annule les élections régionales du 22 mars 1992 : une nouvelle élection a lieu le 20 juin 1993 durant laquelle la liste FreeDom, conduite par l'épouse de Camille Sudre, Margie Sudre, remporte à nouveau la majorité des sièges, malgré un faible taux de participation. Margie Sudre est à son tour élue à la présidence de l'assemblée régionale.

Durant toute cette période (1981-1993), Radio FreeDom s'insère dans le paysage médiatique réunionnais sur le modèle de la proximité, de la « libre » parole. Dans les premières émissions de « Radio doléances », reprises ensuite par Télé FreeDom avec les « Télé Doléances », auditeurs et téléspectateurs interviennent spontanément, s'exprimant sur les sujets de leur choix, valeurs « essentielles » que l'on retrouve de manière récurrente dans les propos normatifs du fondateur de FreeDom, Camille Sudre :

« *Nous avons voulu tout de suite leur donner la parole, les laisser s'exprimer, avant ils étaient muselés, avec FreeDom ils pouvaient enfin parler, sans liberté d'expression, il n'y a pas de démocratie* ».

Ce format radiophonique est modifié en 1996 avec une nouvelle grille de programmes qui inclut l'émission matinale « Le Baromètre » dans laquelle les auditeurs réagissent sur des sujets d'actualité. Mis à leur disposition, un standard d'une dizaine de lignes téléphoniques est en permanence joignable, jour et nuit.

La formule remporte un succès d'audience si l'on en croit les chiffres de l'organisme de sondage « médiamétrie » qui la placent en première position avec 36,2 % de part d'audience contre 10,8 % pour la radio publique, Radio Réunion (RFO).

4) Un dispositif de co-construction permanente de l'information auditeurs/animateurs/ journalistes Réunion-métropole.

** Dans les studios de Radio FreeDom*

L'étude a été menée en récoltant quatre types de données :

- L'observation *in situ,* au siège de la radio, de la réalisation du journal de la mi-journée.
- Des entretiens avec les animateurs-journalistes et avec une collaboratrice de la radio, élue du groupe FreeDom au conseil régional.
- Un entretien approfondi avec le fondateur de la radio, C. Sudre.
- L'écoute attentive « en veille » durant un mois et l'enregistrement d'une semaine d'émissions.

Dans un premier temps, l'observation a porté sur l'élaboration du journal parlé de la mi-

journée diffusé vers 12 h 10, à la suite des avis de décès (annoncés deux fois par jour). Mais il est très vite apparu que les plages consacrées à l'information dépassaient le cadre horaire du journal. En effet, on constate que plusieurs acteurs, internes ou externes à la radio, participent durant toute la journée à la co-construction de l'information. Les données sont centralisées dans la salle de la rédaction-animation occupée en permanence par des animateurs à l'écoute de l'antenne.

Lors d'une manifestation devant la préfecture de Saint-Denis en 2004, Camille Sudre eut l'idée de demander aux auditeurs sur place de devenir des correspondants en direct en couvrant l'événement à partir de leur téléphone mobile.

La parole des auditeurs est ainsi réinvestie dans la construction des journaux. Les auditeurs interviennent à tout moment à l'antenne pour signaler un incident banal, par exemple un embouteillage. L'animateur peut décider de donner un statut davantage « événementiel » à l'occurrence. Un « son » est alors enregistré et monté (chaque poste informatique de la rédaction est équipée du logiciel de montage *Sony Sound Forge*) et est proposé pour le prochain journal. Les émissions « Droit de parole », « Libre antenne », « Chaleur tropicale » délimitent les sujets d'intervention des auditeurs (renseignements consommation, opinion, petites annonces, rencontres intimes, etc.), mais, au-delà de ce formatage, le programme peut être bouleversé en cas d'information jugée digne d'intérêt transmise par un auditeur.

Autres exemples : dans l'émission « Baromètre » du matin (le 24 juin 2008), un employé municipal intervient pour se plaindre de son éviction de son poste de travail d'où il a été « déplacé ». L'enregistrement est diffusé dans le journal de la mi-journée, l'animatrice l'ayant proposé à son collègue chargé de ce journal, car elle a en mémoire une polémique liée aux personnels des municipalités qui ont changé de maire lors des dernières élections.

Un fait divers particulièrement tragique – une femme agressée et mutilée par son mari – occupe les titres principaux du journal de la mi-journée du 20 juin 2008. L'enregistrement des propos du frère de l'agresseur recueillis plus tôt, et cherchant à légitimer ses actes, est diffusé.

L'intervention des auditeurs peut prendre un statut informatif à tout moment de la journée ou de la nuit : lors d'agressions ou de vols, des témoins directs qui appellent la radio, au moment des faits, sont invités par l'animateur à fournir tous les détails et indices permettant d'identifier les auteurs présumés, voire à interroger directement les victimes (comme pendant cette agression à l'arme blanche lors d'un vol de voiture dans l'ouest de l'île relaté en direct le 18 juin 2008 après-midi).

Le commentaire des auditeurs sert également à alimenter l'actualité : le 2 juillet, Leila, transexuel habitué à intervenir sur de nombreux sujets, appelle dans l'émission « Baromètre » pour donner son avis sur la libération d'Ingrid Bétancourt à qui elle reproche de trop se médiatiser.

Dans les deux principaux journaux parlés de la journée, l'animateur-journaliste hiérarchise lui-même les sujets d'information. Comme dans n'importe quelle rédaction, il tient compte des sujets de la presse écrite, pratiquant un certain « suivisme », sujets qu'il peut reprendre et compléter à l'aide d'interviews pré-enregistrées.

« Si vous regardez le journal télévisé, la plupart du temps, les infos tombent sur le traitement de conférences de presse. Nous, nos infos sont des informations de proximité et peuvent tomber n'importe quand. S'il y a un accident à 5 h 20 du matin, c'est sur FreeDom qu'on l'apprend. Pour le reste tout le monde le sait, les médias fonctionnent comme ça, tout le monde s'écoute, tout le monde se lit, tout le monde se regarde, s'inspire de l'autre. Chacun couvre en fonction de l'importance qu'il donne à l'événement, si vous écoutez RFO, ils vont ouvrir sur quelque chose qui nous ne nous semble accessoire et vice-versa ».

Si l'actualité est considérée comme d'avantage prioritaire, l'animateur peut également intervenir, ou faire intervenir des correspondants de FreeDom, à tout moment de la journée. C'est le cas lors de procès. Les correspondants sont parfois de simples volontaires qui appellent depuis leurs téléphones mobiles et passent en direct à l'antenne.

Comment se définissent professionnellement les salariés de FreeDom ? La question suscite quelques hésitations chez les intéressés : « *On ne peut pas dire qu'on se sente journaliste, on ne peut pas dire qu'on se sente animateur, on travaille à Radio FreeDom, point. Et à partir de là, c'est une radio*

d'information, donc on travaille dans l'information. ». Par ailleurs, aucun employé de FreeDom ne possède de carte de presse.

Il n'y a pas de conférences de rédaction *stricto sensu*, mais un « passage de relais continu » entre les équipes d'animateurs de service, afin « de ne rien rater ».

La « libre parole » est ainsi encouragée durant plusieurs plages horaires. Radio FreeDom participe à l'interconnaissance locale mise en ondes, créant un micro-espace privé/public. Mais ce contrat communicationnel possède ses propres limites. Au poste central de la radio, l'animateur, ou l'animatrice, qui tient l'antenne en direct est soumis au contrôle quasi-permanent d'un membre de la rédaction ou du patron de la radio, Camille Sudre. Par l'intermédiaire d'un micro relié à un casque, ces derniers peuvent lui demander à tout moment de réguler, voire de couper, l'intervention de tel ou tel auditeur.

Enfin, dans ce dispositif qui laisse peu de place à la musique, mais dans lequel la parole des auditeurs est centrale, la priorité absolue est donnée à la diffusion des journaux ou des flashes d'Europe n°1, partenaire de Radio FreeDom depuis ses débuts.

* *Territoires d'émission et de diffusion (Réunion – métropole – monde)*

La radio couvre la quasi-totalité du territoire de l'île grâce à de puissants réémetteurs qui permettent de contourner les barrières naturelles constituées par le relief montagneux et escarpé de La Réunion. La diffusion à l'extérieur, via un procédé de *streaming* sur internet, est techniquement possible depuis une quinzaine d'années, mais elle est surtout effective depuis douze ans.

Le lien entre auditeurs extérieurs à l'île et la radio s'effectue par liaison téléphonique normale ou par téléphonie Internet (VoIP : *voice over* IP) : les appels parviennent au standard de la radio, et sont traités prioritairement ; la consigne est donnée de rappeler les auditeurs de l'extérieur pour leur permettre de passer à l'antenne. Selon les responsables de la radio, il y en aurait une dizaine par jour environ depuis la métropole.

Les appels en provenance d'autres pays sont plus anecdotiques :

À ce propos, l'ouverture des jeux handisport de Pékin est évoquée. La manifestation a été « couverte avec du vécu» en direct à l'aide de téléphones mobiles, par des Réunionnais qui accompagnaient des membres de leur famille « *avec leurs mots à eux, avec leur cœur, mieux que ne l'auraient fait des journalistes* ».

Comme on l'a évoqué, le thème de la solidarité est récurrent chez les acteurs de la radio. Avec Internet, il s'agit de relier des familles dispersées, ou de créer des réseaux d'entraide ; à l'intérieur comme à l'extérieur de l'île.

L'après-midi du 2 juillet, une métropolitaine en vacances à La Réunion, appelle la radio pour signaler la perte de la carte mémoire de son appareil photo, mais elle ne se souvient plus de son numéro de téléphone portable. Quelques instants plus tard, sa fille, à l'écoute de FreeDom depuis la métropole, appelle la radio pour préciser ledit numéro.

Le 29 juin en fin de soirée, Frédéric, jeune Réunionnais, expose à l'antenne sa situation : il doit se rendre à Paris pour attendre qu'un éventuel donneur puisse lui permettre de subir une double greffe cœur-poumons. L'animateur relaie l'appel auprès des associations de Réunionnais en métropole. Un réseau d'entraide se met en place pour lui trouver un logement.

Si les enquêtes « médiamétrie » fournissent quelques données sur les auditeurs de La Réunion, notamment sur leur catégorisation CSP, les responsables de la radio possèdent peu de renseignements sur les auditeurs extérieurs à l'île. La métropole, avec des auditeurs réunionnais ou métropolitains qui ont connu La Réunion, l'Australie et le Canada sont présentés comme les trois lieux d'appels les plus courants.

Une responsable de la radio évoque également le passage régulier des différents ministres de

l'outre-mer sur les ondes de FreeDom, et assure que l'actuel secrétaire d'État au DOM-TOM écoute régulièrement FreeDom depuis la métropole « *pour se sentir au cœur de La Réunion* ».

Un millier de courriels parviennent quotidiennement à la radio, mais ils ne sont pas tous traités : l'outil de communication privilégié entre La Réunion et l'extérieur de l'île reste le téléphone.

Le schéma qui suit synthétise les différentes formes d'intervention et de co-construction de l'information sur Radio FreeDom. La partie de gauche concerne la production d'information en provenance de La Réunion, celle de droite de la métropole et du reste du monde. L'axe central se présente comme un curseur qui oscille entre un journalisme ordinaire, profane (vers le haut de l'axe), et un journalisme pouvant être considéré comme plus légitimé (vers le bas), avec l'apparition d'acteurs appartenant aux différentes figures des producteurs d'information-animation : salariés de la radio assurant l'animation et/ou l'information, auditeurs, correspondants, journalistes d'Europe n° 1. On repère la place prépondérante laissée aux « 250 000 auditeurs » prêts à intervenir en direct à tout moment, selon le slogan énoncé régulièrement à l'antenne par les animateurs lorsqu'ils rappellent le numéro du standard : « Nous informer, c'est vous informer ».

5) En guise de conclusion

Deux axes d'analyse ont guidé cette étude de cas : la parole ordinaire d'une communauté locale, et la question de l'extension de sa diffusion sur le net.

La parole ordinaire, commune, du quotidien, du coutumier, provient d'une communauté d'auditeurs qui participe à la production d'une information polymorphe : information « témoignages », information « opinion », information « service », information de « l'immédiateté ». Le dispositif dans lequel circule cette parole ordinaire possède ses propres normes de lieu et de temporalité : il encourage un don du micro pour tout un chacun dans un *présent absolu* (Tétu, 1994 : 85) de l'intervention des auditeurs, quelle que soit leur provenance géographique.

Ainsi, les communautés locales, qu'elles vivent sur un territoire délimité ou qu'elles soient « diasporisées », sont « productrices de la localité » (Appadurai cité par Simonin, 2008 : 52). Pour désigner les producteurs comme les récepteurs d'informations, J. Simonin reprend le terme de Dayan & Katz (1996) de « communauté interprétative » en faisant remarquer également que dans ce contexte, « les rôles entre professionnels de l'information et profanes ordinaires, amateurs, interagissent. Ils peuvent s'inverser. Ils se superposent, circulent entre eux, agissent parfois en simultané. Le développement des TIC, la circulation des images, des signes, de l'information facilitent ce processus, l'intensifient, tendent à le généraliser » (Simonin*, idem*).

Dans l'exemple de Radio FreeDom, on retrouve ce lien entre acteurs ordinaires et territoire. Sur les ondes, le territoire « Ile de La Réunion », au sens physique, existe par le sens social que lui attribuent ces acteurs. Mais le net n'apparaît alors que comme un simple outil d'extension de la diffusion et il est d'ailleurs intéressant de remarquer que la plupart des interactions radiophoniques entre l'île et le monde extérieur s'effectuent à l'aide d'un support technique traditionnel : un standard téléphonique classique. Néanmoins, nous avons souligné le rôle important de la téléphonie mobile dans le processus d'intervention des auditeurs dans l'information. Les usagers s'approprient des moyens techniques qui s'adaptent au dispositif de la

radio. Il faudrait ici analyser plus finement cette offre technologique en fonction des tranches d'âge à La Réunion et observer les conséquences du développement des réseaux : si les taux de connexion des foyers réunionnais concernent principalement les jeunes, les plus âgées et les plus défavorisés (majoritaires chez les auditeurs de Radio FreeDom) restent encore touchés par une fracture numérique relative (Watin, 2005, et dans cet ouvrage).

Les perspectives des radios locales, l'adhésion ou le désintérêt de leurs auditeurs, dépendent surtout du rôle d'acteur social local qu'ils jouent ou qu'ils ont joué dans l'Histoire ; l'Histoire, du moins dans le cas de Radio FreeDom, qui apparaît autant déterminante que la technique. Le numérique peut faciliter l'extension d'une communauté d'auditeurs, élargir l'espace d'action et d'échanges de ses membres en accélérant le processus - paradoxal - de reterritorialisation (relier des auditeurs du monde autour de l'objet local). Mais, en définitive, seul le sens que les usagers donnent eux-mêmes à leur parole qui circule sur les ondes – qu'elles soient hertziennes ou numériques – comptera.

Références bibliographiques

Appadurai Arjun, 1996, *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, Presses Universitaires du Minnesota ; Traduction française 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation,* Payot, Paris.

CHANTRAINE Olivier, 1996, « Espaces publics de la vie ordinaire » (préface), *Études de communication* n°18 : 8.

CERTEAU (de) Michel & GIARD Luce, 1983, *L'ordinaire de la communication*, rapport au ministère de la Culture, Dalloz.

CHEVAL Jean-Jacques, 2008, « De la radio à la « postradio » », *Médiamorphoses* n° 23 : 23-29.

DAMIAN Béatrice, RINGOOT Roselyne, THIERRY Daniel, RUELLAN Denis, 2001, *Inform@tion.local. Le paysage médiatique à l'ère électronique*, L'Harmattan, coll. Communication et Civilisation.

DAYAN Daniel & KATZ Elihu, 1996, *La Télévision cérémonielle*, Paris, PUF.

IDELSON Bernard, 2004, « Le créole dans les médias réunionnais », *Hermès* n° 40 :128-134.

IDELSON Bernard, 2006, *Histoire des médias à La Réunion, de 1946 à nos jours,* Le Publieur, Paris.

IDELSON Bernard, 2008, « Médias en ligne en contexte réunionnais : stratégies de presse », *Enjeux et usages des Tic, Médias et diffusion de l'information : vers une société ouverte*, (S/d M. Meimaris & D. Gouscos), Tome 1, Gutenberg, Athènes : 249-260.

MATHIEN Michel, 1989, *Le Système médiatique, le journal dans son environnement*, Hachette, Paris.

MOLES Abraham, 1986, *Théorie structurale de la communication et société*, Paris, New York, Masson.

PÉLISSIER Nicolas, 2001, « Internet de proximité et citoyenneté en ligne », in *Inform@tion.local. Le paysage médiatique à l'ère électronique,* (S/d Damian *et all.*), L'Harmattan, coll. Communication et Civilisation : 103-109.

PONTHUS Arnaud, 1995, *Le phénomène Free Dom à l'île de la Réunion. Médias et politique*, Rochemaure, Éd. Simone Sudre.

RICAUD Pascal, 2008, « Les radios communautaires de la FM à Internet », *Médiamorphoses* n °23 : 45-48.

SIMONIN Jacky, 1994, « Communications médiatisées et territoires insulaire : le cas de l'île de la Réunion », Actes du colloque « Géographie, Information et Communication », Toulouse, 1994.

SIMONIN Jacky, 2000, « Médias locaux et citoyenneté. L'espace public réunionnais entre

communauté et société », *Hermès* n°26-27 : 295-307.
SIMONIN Jacky, 2008, « Médias indo-océaniques et ethnogénéricité », *Journalismes dans l'océan Indien. Espaces publics en questions*, (S/d B. Idelson), L'Harmattan, coll. « Communications et civilisations » : 37-52.
TAL Isabelle, 1976, *Les Réunionnais en France*, Paris, Éd. Entente.
TÉTU Jean-François, 1994, « La radio et la maîtrise du temps », *Études de communication* n°15 : 75-90.
TÉTU Jean-François, 1995, « L'espace public local et ses médiations », *Hermès* n°17-18 : 287-298.
VERON E., 1989, « Interfaces. Sur la démocratie audiovisuelle avancée », *Hermès* n°4 : 113-126.
WATIN Michel, 2005, *Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion. Réseaux et lieux publics*, L'Harmattan.
WOLTON, Dominique, 2000, « Le local, la petite madeleine de la démocratie », *Hermès* n °26-27 : 89-97.

Resumo / Résumé / Abstract:

La communication s'intéresse aux dynamiques de changement des radios locales diffusées sur Internet.

À partir d'une étude de cas - Radio FreeDom de l'île de La Réunion, département français situé dans l'océan Indien – il est question de territoires de diffusion et de contenus éditoriaux destinés à des communautés d'auditeurs issues de pays sans carte. Aujourd'hui cette radio locale fortement ancrée dans l'histoire sociale, première de l'île selon les sondages « Médiamétrie », s'appuie sur une audience grand public, qu'elle vise à accroître auprès de la diaspora réunionnaise (au sens large) installée en métropole et dans le monde.

En analysant plusieurs types de données – observations *in situ*, contenus d'émissions, entretiens avec des acteurs de la radio – et en les replaçant dans leur contexte socio-historique, la contribution s'articule autour de deux axes problématisants :

- *le journalisme ordinaire*, pratique sociale radiophonique dans laquelle les acteurs distincts du groupe des journalistes professionnels s'approprient l'activité informative selon des formats éditoriaux inspirés du modèle journalistique "reconnu" (bulletins, flashes d'information, directs, revue de presse, etc.),
- la question des territoires de diffusion, des flux et des audiences, qui, sous l'influence Tic, ne seraient plus circonscrits à des espaces définis (local, national, international). Il en résulte néanmoins que les nouvelles possibilités de diffusion numérique ne sont pas aussi déterminantes que les discours technicistes de certains opérateurs souhaitent parfois le laisser entendre.

Pour citer cet article :

« Radios locales sur le web : nouveaux acteurs, nouveaux territoires. L'exemple de Radio FreeDom (La Réunion) », *Actes du 4e colloque international Enjeux et Usages des Technologies de l'Information et de la Communication, Dynamiques de développement au carrefour des mondes*, (Coord. C. Correia, I. Tomé), CITI-Faculté des Sciences Sociales et Humaines, Université Nova de Lisboa, Portugal, 2009, pp. 587-604.